

Règles financières CRCK GE

COTISATIONS CLUBS

- **Tarif 2017 :**

Quote-part fixe	Quote-part licences CC+
50€	+0,50€/licences CC+

Pour les clubs ayant participé à l'expérimentation « Pagaie blanche », la facturation sera établie en ôtant les titres Tempo transformés en licence Pagaie Blanche du nombre des licences permanentes 2017.

Réf. : Compte-rendu de la réunion du CODIR du 17 et 18 novembre 2018

- **Proposition Tarif 2018 (pour validation en CODIR) :**

Quote-part fixe	Quote-part licences permanentes	Quote-part licences Pagaies Blanches
50€	+0,50€/licences permanentes (hors licences Pagaies Blanches)	+0,30€/licences Pagaies Blanches (de 1 de 299) +0,25€/licences Pagaies Blanches (de 300 et 599) +0,20€/licences Pagaies Blanches (600 et plus)

Réf. : Compte-rendu de la réunion du Bureau du 9 avril 2018

Droits d'inscriptions, prélèvements CRCK et subventions à l'organisateur pour les manifestations régionales

* Championnat régional avec remise de médailles (à la charge du CRCK)

Activités	Intitulé	Tarifs	Part organisateur (définie par les CRA)	Part CRCK (définie par le CRCK)
Slalom	Sélectif Régional	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Slalom	Championnat Régional*	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Sélectif Régional Sprint	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Sélectif Régional Classique	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Championnat Régional Sprint*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Descente	Championnat Régional Classique*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Sélectif Régional Fond	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Sélectif Régional Vitesse	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Championnat Régional Fond*	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Course en Ligne	Championnat Régional Vitesse*	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Marathon	Sélectif Régional	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Marathon	Championnat Régional*	5€/bateau engagé	4€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
Kayak-Polo	Championnat Régional Jeune*	30€/équipe engagée	0€	20%/équipe engagée
Kayak-Polo	Championnat Régional*	50€/équipe engagée	0€	20%/équipe engagée
Kayak-Polo	Championnat Régional Féminin*	30€/équipe engagée	0€	20%/équipe engagée
Dragon-Boat	Championnat Régional*	100€/DB10 engagé 150€/DB20 engagé	80€/DB10 engagé 120€/DB20 engagé	20%/équipage engagé
Freestyle	Championnat Régional*	...€/bateau engagé	...€/bateau engagé	1 €/bateau engagé
U14 Piscine	Manche Challenge Piscine Régional	1€/bateau engagé	1 €/bateau engagé	Subvention 100€
U14 Piscine	Finale Challenge Piscine Régional*	1€/bateau engagé	1 €/bateau engagé	Subvention 100€
U14 EV	Championnat Régional*	1€/bateau engagé	5 €/bateau engagé	Subvention 300€
U14 EC	Test U14 EC	1€/bateau engagé	1 €/bateau engagé	Subvention 50€
U14	Challenge Interdépartemental*	100€/équipe engagée	100 €/équipe engagée	Subvention 300€

Réf. :

Compte-rendu de la réunion du CODIR du 17 et 18 novembre 2018

Compte-rendu de la réunion de la Commission Régionale Slalom du 18 novembre 2018

Compte-rendu de la réunion de la Commission Régionale CEL/Marathon du 18 novembre 2018

Compte-rendu de la réunion de la Commission Régionale Kayak-Polo du 18 novembre 2018

Compte-rendu de la réunion de la Commission Régionale Dragon Boat du 18 novembre 2018

Commission Régionale Descente : aucune proposition de montant pour les droits d'inscription

Commission Régionale Freestyle : aucune proposition de montant pour les droits d'inscription

QUOTES-PARTS COURSES

Tarification des courses :

Le CODIR acte les montants des prélèvements sur les droits d'inscription ci-dessous :

- Disciplines individuelles : 1€/bateau engagé
- Disciplines collectives : 20% des inscriptions
- Les compétitions jeunes : 1€ par bateau engagé en attendant que la commission jeune soit constituée

Chaque Commission Régionale d'Activités est chargée de définir le montant des droits d'inscriptions pour les compétitions régionales de sa discipline. Les sommes récoltées seront affectées au budget global de l'ensemble des commissions.

Réf. : Compte-rendu de la réunion du CODIR des 17 & 18 novembre 2017

Commission Dragon – Boat Tarification :

- Mise à disposition d'un DB : 75 € par jour, 100 € le week-end, 500 € pour une saison de mars à novembre
- Fournir une attestation d'assurance, un dépôt de garantie valeur neuve (non encaissé)
- En cas d'accident, le reste à charge sera facturé à l'emprunteur.
- Tarif transport, identique à celui pratiqué à la CNA, à savoir :
 - 0.32 € du km plus les péages (GO en sus si déplacement spécial)
- Tarif animation régionale : DB 10 à 100 € et DB 20 à 150 € dont 20% pour le CRCKGE
- Tarif dragon jeunes : 50% si effectivement présent
- Fournir un juge ou un bénévole à l'organisateur.

Réf. : Compte-rendu de la réunion Commission Dragon-Boat du 17 novembre 2017

Commission Kayak-Polo Tarification :

Tarif de l'inscription au championnat :

- 50.00€/équipes pour les H ou Mixte
- 30.00€/équipes pour les D ou Jeunes

Les équipes peuvent être multi-clubs.

Les inscriptions seront à rendre pour le 1er janvier avec un chèque à l'ordre du Grand-Est.

Une partie des revenus sera reversé au GE et l'autre servira à financer les actions de la commission.

Chaque équipe devra fournir un arbitre sous peine d'une amende.

Réf. : *Compte-rendu de la réunion Commission Kayak-Polo du 18 novembre 2017*

Commission Slalom Tarification :

5 euros par embarcation et par course : 4 € reversés au club organisateur

1 € reversé au CRCK-GE

Tripler les courses : être arrangeant dans la mesure du possible mais être strict sur les départs

Réf. : *Compte-rendu de la réunion Commission Slalom du 18 novembre 2017*

Commission Course en Ligne Tarification :

Information Tarif d'inscription :

Décision du CODIR : 5 € par bateau dont 1€ reversé en pot commun aux commissions d'activité ;
objectif financer l'acquisition de matériel (Marin-Time (photo finish simplifié) pour la CEL)

Réf. : *Compte-rendu de la réunion Commission Course en Ligne du 18 novembre 2017*